

Bureau du 2 juillet 2001

Décision n° 2001-0096

commune (s) : Rillieux la Pape

objet : **Mission d'évaluation de la gestion de proximité - Participation financière des organismes d'HLM**

service : Délégation générale au développement urbain - Direction des opérations - Développement social urbain

Le Bureau,

Vu le projet de décision du 25 juin 2001, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2001-0150 en date du 25 juin 2001, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation.

Dans le cadre du programme de développement social urbain mis en œuvre pour la ville nouvelle de Rillieux la Pape, une convention-cadre pour la gestion de proximité a été signée entre l'Etat, la Région, la Communauté urbaine, la commune de Rillieux la Pape, les bailleurs sociaux et l'Association syndicale des copropriétaires.

Il convient, aujourd'hui, de préparer une nouvelle convention qui permettrait d'engager des actions plus significatives.

Pour préparer ce conventionnement, une mission d'évaluation prospective a été confiée au cabinet Apertise pour un montant de 149 500 F TTC.

L'opération, réalisée sous maîtrise d'ouvrage de la Communauté urbaine, pourrait être financée de la façon suivante :

- Etat	49 833 F
- Communauté urbaine	49 834 F
- organismes d'HLM	49 833 F

Vu ledit dossier ;

Vu la délibération du Conseil n° 2001-0150 en date du 25 juin 2001 ;

DECIDE

1° - Autorise monsieur le président à demander la participation financière des organismes d'HLM et à signer la convention afférente.

2° - Les recettes attendues seront à inscrire au budget de la Communauté urbaine - exercice 2001 - comptes 74 180 et 74 800 - fonction 82 - opération 0452.

3° - Les dépenses sont prélevées sur les crédits inscrits au budget primitif - exercice 2001 - compte 617 100 - fonction 824 - opération 0452.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,